



Newsletter 19 mars 2015

La Troisième Révolution Industrielle et Agricole (TRIA) en Pays de la Loire

La croissance démographique planétaire et la raréfaction des ressources naturelles et fossiles constituent pour l'humanité un ensemble de contraintes sans précédent. L'explosion de la société numérique offre une opportunité historique de réussir à relever ce défi majeur en bouleversant nos modes de communication, de production et de consommation d'énergie, mais aussi de gestion de nos matières premières et ressources naturelles.

Pour le CESER, cette Troisième Révolution Industrielle et Agricole (TRIA) doit devenir à la fois une réponse à l'urgence environnementale et une ambition de transition écologique et économique s'appuyant sur une large appropriation citoyenne.



La Région au cœur du dispositif

La Région, en tant que chef de file du développement économique, s'impose comme l'échelon approprié pour accompagner ces changements.

En matière de transition énergétique, les Pays de la Loire font déjà preuve d'un dynamisme certain sous l'impulsion de la Région, mais aussi des acteurs locaux – Chambres de commerce et d'industrie, d'agriculture et de métiers notamment – et des citoyens. Il faut désormais et sans plus tarder, donner une dimension transversale aux évolutions assurant un développement économique respectueux de l'environnement, élargi à l'agriculture et l'industrie agro-alimentaire.

Lisibilité, exemplarité

Dans un contexte budgétaire contraint, le choix d'inscrire les enjeux de la TRIA dans la politique régionale implique de s'en donner les moyens et de l'afficher de manière la plus transparente possible. La création d'un "fonds régional d'appui à la TRIA" donnerait par exemple une plus grande lisibilité aux crédits mobilisés par la Région. Elle peut se saisir de sa nouvelle compétence d'autorité de gestion des fonds structurels européens pour préparer la TRIA et décliner les dispositions prévues dans le cadre du projet de loi sur la transition énergétique.

Rebondir sur les atouts des Pays de la Loire



Les Pays de la Loire ont la chance d'associer à une économie diversifiée avec de multiples secteurs d'activité, la volonté de ses acteurs économiques, institutionnels et politiques de travailler ensemble. Il s'agira de valoriser les bonnes pratiques et de rebondir sur les initiatives locales notamment en matière de Responsabilité sociale et environnementale, de développement durable (Trophées régionaux du développement durable, Agendas 21 locaux) et d'économies d'énergies.

Changer les comportements

Toute révolution se traduit par des changements qui modifient les habitudes, les repères et les schémas de pensée. La TRIA n'échappera pas à cette règle. Dès lors tout l'enjeu de sa réussite tient aussi à pouvoir surmonter les freins comportementaux et les résistances au changement en communiquant avec pédagogie.

Anticiper et préparer l'avenir

Il faut se préparer à des mutations inévitables et parfois douloureuses qui se traduiront par des disparitions d'activités, de filières et des pertes d'emplois. La Région devra là encore déployer ses compétences phares : outils majeurs d'orientation et formation, soutien aux territoires pour la co-construction de l'avenir avec tous les acteurs ligériens.

Innover en matière de modes de financement

Le CESER est favorable à la garantie des prêts dédiés aux rénovations thermiques plutôt que leur subventionnement. Cette logique maximise l'effet de levier en élargissant et diversifiant les sources de financement notamment vers le privé. Parmi les pistes, figurent la prise en charge des intérêts d'emprunt par la Région, le recours au tiers financement et/ou tiers investissement pour la rénovation thermique des bâtiments, ou encore les circuits courts financiers.



Conformément à la loi "Informatique et Libertés" du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant.